

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

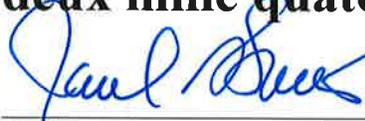
AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par le soussigné ce qui suit :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Plaisance, adoptera le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations à la séance spéciale qui aura lieu à 19h le 12 janvier 2015 à la Maison des aînés, rue Saint-Jean-Baptiste, Plaisance, Québec.

AVIS PUBLIC est aussi donné que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance porteront uniquement sur le budget et la programme triennal.

Donné à Plaisance ce 23^e jour du mois de décembre deux mille quatorze (2014).



Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Plaisance, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 décembre 2014 entre 8h et 16h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 décembre 2014.



Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier